



Matériel de sécurité obligatoire et essentiel selon votre embarcation

Il arrive que les sources d'information divergent quant au matériel obligatoire à posséder selon les types d'embarcations nautiques. Eau Vive Québec et Canot Kayak Québec vous aident à démêler le tout, que vous sortiez en canot, en kayak ou en planche à pagaie. Nous avons aussi ajouté quelques essentiels aux exigences de Transports Canada.

Planche à pagaie

Transports Canada: obligatoire

- ~ Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage à portée de main et homologué au Canada pour votre âge ou votre poids (**nous recommandons de le porter en tout temps**). Les VFI gonflables doivent être portés en permanence et sont interdits en eau vive et pour les moins de 16 ans.
- ~ Sifflet nautique ou dispositif de signalement sonore (**idéalement à portée de bouche**).
- ~ Lampe de poche étanche à la tombée de la nuit et en période de visibilité réduite (**nous recommandons d'avoir assez d'éclairage pour être visible de tous les côtés**).
- ~ Ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m si vous ne portez pas votre VFI ou gilet de sauvetage (**nous recommandons de l'avoir en tout temps**).

Nos essentiels

- ~ Embarcation insubmersible en bonne condition et adaptée à la sortie.
- ~ Pagaie insubmersible en bonne condition.
- ~ Laisse détachable à une main (**en eau vive, la laisse à détachement rapide à la taille est nécessaire**).
- ~ Casque n'absorbant pas l'eau et conçu pour son évacuation rapide en eau vive.
- ~ Vêtements adaptés à la météo et à la température de l'eau (**de la tête aux pieds**).
- ~ Appareil de communication résistant à l'eau ou dans un sac étanche.

Kayak

Transports Canada: obligatoire

- ~ Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage à portée de main et homologué au Canada pour votre âge ou votre poids (**nous recommandons de le porter en tout temps**). Les VFI gonflables doivent être portés en permanence et sont interdits en eau vive et pour les moins de 16 ans.
- ~ Sifflet nautique ou dispositif de signalement sonore (**idéalement à portée de bouche**).
- ~ Lampe de poche étanche à la tombée de la nuit ou en période de visibilité réduite (**nous recommandons d'avoir assez d'éclairage pour être visible de tous les côtés**).
- ~ Ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m (**nous recommandons 18 m de longueur et 7 mm de diamètre en eau vive**).
- ~ Écope ou pompe de cale.

Nos essentiels

- ~ Embarcation insubmersible en bonne condition et adaptée à la sortie.
- ~ Pagaie insubmersible en bonne condition.
- ~ Vêtements adaptés à la météo et à la température de l'eau (**de la tête aux pieds, ce qui comprend les chaussures**).
- ~ Appareil de communication résistant à l'eau ou dans un sac étanche.
- ~ Une (1) trousse de premiers soins par groupe de pagayeurs.
- ~ Une (1) pagaie de secours par groupe de pagayeurs.
- ~ Une (1) trousse de matériel de secours par groupe de pagayeurs en eau vive, comprenant quatre (4) mousquetons, trois (3) poulies, deux (2) prusiks, deux (2) sangles de 3 m (22 mm de largeur), trois (3) cordelettes de 1,5 m (6 mm de largeur).
- ~ Casque n'absorbant pas l'eau et conçu pour son évacuation rapide en eau vive (**classe 3 ou plus**).
- ~ Trois (3) fusées de détresse si à plus d'un mille marin du rivage.

Canot

Transports Canada: obligatoire

- ~ Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage à portée de main et homologué au Canada pour votre âge ou votre poids (**nous recommandons de le porter en tout temps**). Les VFI gonflables doivent être portés en permanence et sont interdits en eau vive et pour les moins de 16 ans.
- ~ Sifflet nautique ou dispositif de signalement sonore (**idéalement à portée de bouche**).
- ~ Lampe de poche étanche à la tombée de la nuit et en période de visibilité réduite.
- ~ Ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m.
- ~ Écope ou pompe de cale.

Nos essentiels

- ~ Embarcation insubmersible en bonne condition et adaptée à la sortie.
- ~ Pagaie insubmersible en bonne condition.
- ~ Vêtements adaptés à la météo et à la température de l'eau (**de la tête aux pieds, ce qui comprend les chaussures**).
- ~ Appareil de communication résistant à l'eau ou dans un sac étanche.
- ~ Une (1) trousse de premiers soins par groupe de pagayeurs.
- ~ Une (1) pagaie de secours par groupe de pagayeurs.
- ~ Une (1) trousse de matériel de secours par groupe de pagayeurs en eau vive, comprenant quatre (4) mousquetons, trois (3) poulies, deux (2) prusiks, deux (2) sangles de 3 m (22 mm de largeur), trois (3) cordelettes de 1,5 m (6 mm de largeur).
- ~ Casque n'absorbant pas l'eau et conçu pour son évacuation rapide en eau vive (**classe 3 ou plus**).
- ~ Trois (3) fusées de détresse si à plus d'un mille marin du rivage.

Des questions?

Communiquez avec nous: allo@pretapagayer.com